

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12/12/2014

PRESENTS : J M Fonverne, G Quinet , C Buch, F Pohu, C Bresson , I Delhau, A Ballard , A Poissonnet, D Landry , S Boussard.

ABSENTS : C Rabany pouvoir à F Pohu.

Secrétaire : S Boussard .

Approbation du procès-verbal du 08/10/2014.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE (CEJ)

Le CEJ est un engagement réciproque de cofinancement entre la CAF et une commune. Le CONTRAT ENFANCE passé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Nièvre est arrivé à échéance le 31/12/2013,

Le Maire rappelle que ce contrat concerne les enfants, les jeunes et les familles. Il a pour but de favoriser et d'améliorer l'accueil des enfants en périscolaire et en centre de loisirs.

L'assemblée décide de poursuivre son engagement à hauteur des activités centre de loisirs périscolaire, des mercredis après-midi et des vacances scolaires mise en place ainsi que des TAP et autorise le Maire à signer un nouveau CONTRAT ENFANCE- JEUNESSE avec la CAF de la Nièvre à effet au 1er janvier 2014 pour 4 ans.

DETR 2015

Projet de restauration et d'isolation de la salle des fêtes

Le remplacement des fenêtres (13000 €) et l'isolation des murs intérieurs (6600 €) seront réalisés en régie municipale. Les travaux des pignons sont chiffrés à 33000 € et l'enduit à 12000 €.

Le devis total s'élève à 65500 €TTC : demande de subvention pour 60%, demande d'enveloppe parlementaire pour 20%, autofinancement pour 20%.

Projet adopté à l'unanimité.

DCE 2014

Une somme de 5380 € sera affectée à des travaux de voirie (réfection de la rue de la plante aux Mouroux). Montant de la dépense 11046 € TTC

ACQUISITION D'IMMEUBLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens. Il expose que le propriétaire de l'immeuble Mme GIRAUD Marguerite veuve ANDRÉ Antoine, Parcelles section D n°1089 (83

m2), n° 1090 (84 m2) et n°1091 (1453 m2) sises au n° 8 et n° 10 rue des Arnoux à Lucenay-Lès-Aix, est décédé il y a plus de 30 ans.

Les services du Domaine ont par ailleurs confirmé que l'Etat n'est pas entré en possession de ces biens. Cet immeuble revient à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit. Démarche adoptée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE

Une somme de 752 € sera dédiée aux jeunes agriculteurs.

PREVOYANCE MNT

Une assurance pour le maintien des salaires et de prévoyance est proposée aux employés municipaux. Tous sont d'accord pour adhérer mais avec des contrats adaptés à chacun. Le Maire propose une participation de la commune de 10 € /personne.

Nous adoptons cette proposition.

CONTROLE ASSAINISSEMENT

Le SIVOM procède à un diagnostic lors d'une vente de maison mais ne vérifie pas ensuite si les travaux sont réalisés ; lors d'une succession il n'y a pas de contrôle. Par cette convention à compter du 01/01/2015, le Maire pourra faire appliquer l'obligation de raccordement au réseau d'assainissement et de réaliser les travaux nécessaires. Accord pour tous.

NOUVELLES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

(Commune, assainissement et lotissement)

Dans l'attente de voter le budget en Avril 2015, pour nous permettre de continuer nos travaux d'investissements nous votons ¼ du budget d'investissement (correspondant à la période de 01 à 04/2015).

RENOUVELLEMENT CONTRAT ASSURANCE CNP

Le renouvellement de ce contrat est adopté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Dates à retenir : Le vendredi 19/12/14 arbre de Noël pour les enfants de l'école puis à 18h30 vœux avec le personnel municipal à la salle des Associations.

Le dimanche 04/01/15 vœux à toute la population à la salle des fêtes.

Le sapin de Noël a été installé au monument et les décorations réalisées par les employés municipaux (merci aux donateurs et au transporteur).

Nous avons eu la visite de notre sénatrice et de notre député. Divers points ont été abordés, Me Emery Dumas a visité les écoles. Concernant nos projets pour 2015 M Paul nous conseille de faire un dossier pour bénéficier éventuellement d'une aide grâce à l'enveloppe parlementaire.

- Concernant le recrutement d'un nouveau médecin, nous avons fait appel à un cabinet spécialisé et une demande de subvention a été faite au Pays (50% du coût).
- La lame de déneigement a été livrée le 11/12/14.
- Le bâtiment du local technique est en partie réalisé. Il reste les portes et l'électricité qui seront faites par les employés municipaux.
- La taille des arbres dans le bourg sera faite par les employés municipaux, ils avaient réalisés également les plantations de fleurs à l'automne.
- Françoise Gamet a annoncé en début de semaine la fermeture de son café/restaurant au 31/12/2014. Une estimation de son immeuble sera faite par les domaines prochainement.
- Des travaux seront à prévoir au monument aux morts (il noircit, se désagrège par endroit). Nous verrons avec le ministère des anciens combattants pour une éventuelle subvention.
- Quand le local de l'abattoir sera libéré, nous prévoyons de réhabiliter le bâtiment en logement. La maison Rue E Geoffroy a également besoin d'être restaurée (à voir en fonction de la charge de travail des employés municipaux).
- Deux entretiens d'embauche pour le poste de directeur du centre de loisirs se dérouleront le 22/12/2014 (embauche en contrat aidé).
- Le centre de loisirs fonctionne bien. Les usagers auront la possibilité de payer en ligne.
- Les travaux de voirie ont été réduits en rapport avec le budget.
- Le bulletin municipal est en cours de finalisation
- Il faudrait réfléchir à aménager le terrain de foot pour une meilleure installation des spectateurs.
- Une vérification de tous les panneaux indicateurs sera faite prochainement.

Fin de séance.